AMAP DE LA GOUTTE D'EAU Contrat champignons 2025-2026



Page « information » à conserver par le consommateur

CONDITIONS GENERALES D'ENGAGEMENT POUR TOUS LES CONTRATS

1- L'association a pour objet :

- de maintenir (et d'inciter à l'installation) des fermes de proximité, pratiquant <u>une agriculture</u> paysanne et durable, dans le respect de la charte des AMAP sous la forme d'un partenariat solidaire entre producteurs et consommateurs;
- de promouvoir des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables ;
- de permettre à ses adhérents de retrouver des liens avec la terre.
- 2- <u>L'adhésion annuelle</u> de 10 euros à l'association est obligatoire pour souscrire des contrats de partenariat avec les producteurs de votre choix engagés au sein de l'association. Elle permet de couvrir les frais de fonctionnement de l'association. Elle est renouvelée en début d'année civile. Merci de vérifier votre adhésion, et si nécessaire d'envoyer chèque à l'ordre de l'AMAP de la Goutte d'Eau et bulletin d'adhésion à :

Bernadette FALIGANT, 21 lotissement les moulins, Brain/Authion, 49800 LOIRE AUTHION

- **3- En s'engageant** par la signature des contrats, producteurs et consommateurs dépassent le simple rapport commercial : **ils deviennent partenaires**.
- **4- Période d'essai :** le premier mois sert de période d'essai, à la fin de laquelle il est possible de résilier le contrat.
- **5- Résiliation :** Toute résiliation en cours de contrat reste possible sous certaines conditions extrêmes prévues dans les statuts et sera étudiée par les membres du conseil collégial.
- **6- Lieu et jour de distribution :** le jeudi à 18h30 au terrain de pétanque, rue du Pont Caroline à Brain/Authion.

Il vous est demandé un engagement ferme de réservation pour chaque contrat.

<u>Défaut d'engagement :</u> le consommateur qui serait dans l'incapacité de venir prendre livraison des produits commandés doit s'organiser pour déléguer cette tâche à une autre personne, amapienne ou non.

En cas d'absence à la fin de la distribution, les produits redeviennent la propriété des producteurs qui peuvent en disposer à leur guise.

Toutes les informations concernant l'association, ses producteurs partenaires et leurs contrats sont disponibles sur le site internet https://www.amap-goutte-eau.fr/

AMAP DE LA GOUTTE D'EAU Contrat champignons 2025-2026



Page à conserver par le consommateur

TERMES DU CONTRAT

Il est proposé des champignons produits suivant le cahier des charges de l'agriculture biologique (certification FR-BIO-09). Les champignons et produits proposés sont les suivants :

- Champignon pleurote (300 g, 500 g et 1 kg),
- Champignon shiitaké (300 g, 500 g et 1 kg),
- Bourguignon de shiitaké (500 ml),
- Shiitaké en sauce tomate (280 ml),
- Shiitaké sec (50g) et pleurote sec (40g).

Le contrat est élaboré pour la saison allant d'octobre 2025 à mai 2026, soit 15 distributions.

Il n'est pas demandé d'engagement de quantité ou de fréquence : les commandes sont libres, suivant le tableau ci-après en page 3.

Modalité de règlement :

Le règlement se fera en plusieurs chèques suivant le montant du contrat.

Chèques à établir à l'ordre de : Myss'Champi

Les chèques et la page 3 du présent contrat sont à remettre au tuteur

TUTEUR – Mathieu POTTIER

2 cour des Roses - Saint-Sylvain-d'Anjou

49480 VERRIERES EN ANJOU Mail: math.pottier@laposte.net

Tel: 06 75 19 79 62

AMAP DE LA GOUTTE D'EAU Contrat champignons 2025-2026



Page à imprimer en 1 exemplaire – à remettre ou envoyer au tuteur

CONTRAT CHAMPIGNON – Période du 16/10/2025 au 21/05/2026

PRODUCTE		AMAPIEN:												
Manel ARFAOUI – Myss'Champi							NOM Prénom :							
Adresse : Le Ris Oui							Adresse :							
7. مالا	2800 I E	HIDE						_						
Ville: 72800 LE LUDE														
Téléphone : 06 38 01 28 86							Téléphone :							
Courriel	Courriel :													
TUTEUR – 2 cour des L'amapi - -	en ci-des S'engag AMAP e produit Engage	ssus désignes selon le envers le se ci-desse sa respo	ERRIERE gné : es princip producte	es de la eur pour	charte de	- 06 75 es	ifs au cont 5 19 79 6 Le produc - !	trat et au 2 – mai cteur ci-d S'engage AMAP en	paieme ch.pott lessus de selon le vers le c ci-desso a respon	nt) ier@lapos ésigné : s principes (consommate us. sabilité civil	de la chart	e des nir les		
Détails des	produi	ts:												
Produits	Produits Pleurote			Shiitaké			paniers surprise			Bourguignon de Shiitaké	Shiitaké en sauce tomate	Shiitake sec	Pleurote sec	
Prix U	4,40 €	7,20 €	14 €	5,05€	8,30 €	16€	4,70€	7,70 €	15€	12 €	5€	9,90€	7,90 €	
Dates	300g	500g	1kg	300g	500g	1kg	300g	500g	1kg	500ml	280ml	50g	40g	
16/10/2025														
30/10/2025 13/11/2025														
04/12/2025														
18/12/2025														
15/01/2026														
29/01/2026														
12/02/2026														
26/02/2026														
12/03/2026 26/03/2026														
09/04/2026														
23/04/2026														
07/05/2026														
21/05/2026														
Total en €														
Somme to														
Panier surpri Mode de ro Merci de jo du mode d	ègleme oindre <u>t</u>	nt (chè	que à l'o	ordre de <u>es</u> qui s	e Myss' eront e	Cham _l	oi) - nom	bre de ue prem	chèqu e iière qu			n fonct	ion	
Le	•								_					
Le														

🗆 (cochez svp) Je déclare accepter les termes des conditions générales exposées en page 1-2 et être à jour de ma cotisation.

Signature de l'amapien

Signature du producteur